

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre cent vingt-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 30 août 2017, à 15 h 5

*Président* : Julio Herráiz España.....(Espagne)



**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1428<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Madame Kaspersen, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre présence à la séance plénière de cet après-midi de la Conférence du désarmement. Je voudrais tout d'abord signaler que le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a demandé à prendre la parole devant la Conférence du désarmement le 5 septembre 2017. Vous vous souviendrez peut-être que la Conférence avait convenu que l'allocution du Directeur général de l'OIAC aurait lieu le 11 septembre ; toutefois, en raison de problèmes de calendrier, je propose aujourd'hui qu'elle ait lieu le 5 septembre. En l'absence d'objection, je considère que les membres de la Conférence approuvent ce changement.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en espagnol*) : La délégation allemande m'a demandé d'indiquer que la réunion sur les systèmes d'armes létaux autonomes, en salle VII, débutera à 15 heures, et non à 15 h 30 comme initialement prévu.

Je vais maintenant passer sans plus tarder à la liste des orateurs de cet après-midi, qui comprend la République de Corée, le Japon, les États-Unis, l'Estonie, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la Roumanie, la Hongrie, Israël, la Belgique, la Bulgarie, la France, l'Italie et le Pérou. Je donne à présent la parole à la délégation de la République de Corée.

**M. Kim In-chul** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il ne serait pas exagéré d'affirmer – en termes shakespeariens – qu'à la session de cette année, les provocations et les menaces que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la paix et la sécurité internationales ont mobilisé un tiers de l'attention de la Conférence du désarmement. En effet, ainsi que l'a souligné à l'unanimité le Conseil de sécurité de l'ONU à sa séance d'hier convoquée en urgence, les agissements de la Corée du Nord, qui constituent une menace pour tous les États Membres de l'ONU, sont un sujet de préoccupation constant pour la Conférence. Ses membres y ont réagi à plusieurs reprises en condamnant ces actes et en appelant la République populaire démocratique de Corée à respecter pleinement les obligations que lui imposent les résolutions du Conseil de sécurité, et à s'engager sans délai sur la voie du retour au dialogue.

Compte tenu de ces préoccupations, et suite à la grave provocation de la République populaire démocratique de Corée ayant consisté en un tir de missile balistique au-dessus du Japon, que nous sommes nombreux à avoir condamnée hier au sein même de cette Conférence, le moment est particulièrement bien choisi pour faire connaître aux délégations ici présentes l'évaluation, par des experts, de la menace que constitue la République populaire démocratique de Corée. Avec votre permission, Monsieur le Président, je vais donc sans plus attendre passer la parole à mon cher collègue, le lieutenant-colonel Park Seung-ho, de notre Ministère de la défense nationale, qui va vous présenter son analyse détaillée de la question à l'examen.

**M. Park Seung-ho** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je suis le lieutenant-colonel Park et je fais partie de la Division de la planification de la politique nucléaire du Ministère de la défense nationale de la République de Corée.

C'est pour moi un honneur de pouvoir rendre compte à la Conférence du désarmement des menaces nucléaires et balistiques que représente la Corée du Nord, et qui constituent potentiellement la plus grande menace pour la paix mondiale. L'exposé d'aujourd'hui porte essentiellement sur les raisons pour lesquelles les menaces nucléaire et balistique de la Corée du Nord constituent le plus grand péril pour la paix et la stabilité mondiales dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, compte tenu des provocations passées de la Corée du Nord et de l'appréciation des progrès réalisés dans les programmes nucléaire et balistique. Mon exposé portera également sur les mesures de riposte mises en place par les forces militaires de la République de Corée afin de décourager et de contrer efficacement la menace nucléaire et balistique de la Corée du Nord.

Qu'il me soit permis de commencer par retracer les provocations passées de la Corée du Nord. Depuis 1945, le régime cherche à induire une réunification forcée sous le régime

communiste. Cela ressort très clairement du manifeste du Parti du travail nord-coréen. Selon son manifeste de mai 2016, l'objectif ultime du Parti du travail de la République populaire démocratique de Corée consiste à unifier le monde sous le régime communiste et à contraindre les forces armées américaines à se retirer de la péninsule coréenne. Cette diapositive illustre les provocations de la Corée du Nord dans les années 1950. Le 25 juin 1950, les forces nord-coréennes ont envahi la Corée du Sud par surprise dans le but d'unifier par la force la péninsule coréenne sous le régime communiste.

À l'époque, la Corée du Nord disposait d'une puissance de feu massive obtenue grâce au soutien militaire de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) et de la Chine. La Corée du Sud, en revanche, était loin derrière en matière de forces militaires et de puissance de feu. Au bout de trois jours, la Corée du Nord occupait la capitale de la Corée du Sud, Séoul, et continuait sa progression vers le sud. La Corée du Sud a toutefois pu reconquérir les territoires perdus avec la participation de 60 États Membres de l'ONU, dont les États-Unis, en juillet 1950. Au cours des trois années qu'a duré la guerre de Corée, 1 million de civils coréens, 620 000 membres des forces armées coréennes et 154 000 membres des forces armées de l'ONU ont été tués.

Le 21 janvier 1968, la Corée du Nord a envoyé 31 membres des forces spéciales assassiner le Président sud-coréen. En 1974, la Corée du Sud a découvert que la Corée du Nord creusait des tunnels d'infiltration. Le 18 août 1976, la Corée du Nord a tué deux officiers américains à coups de hache à Panmunjeom. En octobre 1983, la Corée du Nord a commis un attentat terroriste à l'explosif contre des membres du Gouvernement coréen qui s'étaient rendus sur la tombe d'Aung San au Myanmar. L'attentat a fait 21 morts, dont le Vice-Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre du commerce.

Les provocations de la Corée du Nord se sont poursuivies bien au-delà des années 1990. Le 18 septembre 1996, la Corée du Nord a envoyé 26 espions armés dans la région de Gangneung à l'aide d'un sous-marin ; il a fallu quarante-neuf jours à la Corée du Sud pour les dénicher tous. Le 26 mars 2010, la Corée du Nord a mené une attaque à la torpille contre une corvette de la République de Corée, le *Cheonan*, tuant ainsi 46 marins. Le 23 novembre de la même année, la Corée du Nord a largué environ 170 obus sur l'île de Yeongpyeong dans le nord-ouest de la Corée, faisant 18 victimes militaires et tuant 5 civils innocents. Depuis 1950, on dénombre 3 100 provocations et infiltrations au niveau local. Toutes constituent une menace pour la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne.

La suite de l'exposé porte sur le programme nucléaire nord-coréen et fournit une appréciation des menaces nucléaires que le régime de Pyongyang représente, ainsi que de sa stratégie et de sa doctrine en la matière.

En 1965, la Corée du Nord a acquis auprès de l'URSS un réacteur nucléaire à des fins de recherche et, en 1970, elle a créé un département de physique nucléaire à l'Université Kim Il-sung. Ces opérations ont jeté les bases d'un programme nucléaire fondé sur l'acquisition de la technologie et des aptitudes nécessaires à la mise au point d'armes nucléaires.

En juillet 1980, la Corée du Nord a lancé la construction d'un réacteur nucléaire d'une puissance thermique de 25 mégawatts à Yongbyon. Ce réacteur a été mis en fonction en octobre 1986, assurant ainsi la production de plutonium au niveau local. L'envoyé spécial américain James Kelly s'est rendu en Corée du Nord en octobre 2002. Au cours de sa visite, la Corée du Nord a admis l'existence d'un programme secret d'armement nucléaire faisant appel à de l'uranium hautement enrichi. En février 2005, la Corée du Nord a prorogé sa participation aux pourparlers à six pour une durée indéterminée et annoncé qu'elle possédait des armes nucléaires. En mai, le régime a extrait 8 000 barres de combustible usagé du réacteur nucléaire de Yongbyon.

Enfin, jusqu'ici, la Corée du Nord a procédé à un total de cinq essais nucléaires pour perfectionner sa capacité nucléaire. Ces cinq essais ont libéré une puissance maximum de 10 kilotonnes, et l'on soupçonne Pyongyang d'être en possession d'environ 50 kilogrammes de plutonium. Étant donné la progression de son programme nucléaire, la Corée du Nord devrait être en mesure de produire des armes nucléaires avec 6 kilogrammes de plutonium, voire moins, et l'on estime qu'elle a fait des progrès considérables dans le cadre de son programme d'uranium hautement enrichi.

En outre, sachant que d'autres nations dotées d'armes nucléaires ont mis deux à sept ans à compter de leur premier essai nucléaire pour parvenir à la miniaturisation, la technologie de la Corée du Nord en matière de miniaturisation devrait avoir considérablement gagné en maturité, étant donné que son premier essai nucléaire a eu lieu en 2006. Nous nous attendons à ce que la Corée du Nord continue de chercher à obtenir un statut nucléaire de facto au sein de la communauté internationale en procédant à de nouveaux essais et en étoffant son arsenal nucléaire.

La Corée du Nord a déclaré posséder des armes nucléaires en février 2005, après avoir procédé à trois essais nucléaires. Elle évoque la possibilité d'une frappe nucléaire préventive depuis mars 2013. Il en ressort qu'à mesure que sa capacité nucléaire progresse, la Corée du Nord pourrait ne plus se contenter de la dissuasion existentielle, et passerait au stade de la préemption nucléaire au niveau opérationnel. En avril 2013, le régime a voté la loi sur la consolidation du statut d'État doté d'armes nucléaires, qui stipule que les armes nucléaires nord-coréennes ne peuvent être employées que sur ordre définitif de Kim Jong-un, ce qui pose le fondement juridique du contrôle nucléaire de Kim Jong-un. Cette même loi comporte également une clause stipulant que la Corée du Nord n'utilisera pas d'armes nucléaires tant qu'il n'y aura ni velléité d'invasion ni actes hostiles contre elle. C'est une façon d'évoquer indirectement la possibilité d'une attaque nucléaire nord-coréenne contre l'alliance entre la République de Corée et les États-Unis.

Vient ensuite l'appréciation de la mise au point de missiles nord-coréens et de la menace que cela représente.

La Corée du Nord a acquis la technologie Scud-B auprès de l'URSS au milieu des années 1970. Cela a donné un coup d'accélérateur à la mise au point de missiles et a permis au régime de mettre les missiles Scud-B et Scud-C en service en 1988. Dans les années 1990, la Corée du Nord a développé et déployé le missile Nodong, d'une portée de 1 300 kilomètres, et procédé à un tir d'essai du missile balistique à longue portée Taepodong. En 2007, la Corée du Nord a déployé le missile Musudan, d'une portée de plus de 3 000 kilomètres. Depuis 2010, la Corée du Nord poursuit ses essais de tirs balistiques à longue portée avec des missiles Taepodong, Musudan et Hwasong.

Il faut noter qu'en avril et juillet 2017, la Corée du Nord a choqué le monde en effectuant des tirs d'essai d'un missile balistique d'une portée d'environ 8 000 kilomètres : le Hwasong-14. Nous estimons que la Corée du Nord possède environ 1 000 missiles balistiques de portée variable. Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un en décembre 2011, elle a effectué 39 séries de tirs de missiles balistiques. Rien que cette année, Pyongyang a lancé 18 missiles balistiques. Il faut noter que le Hwasong-14, qui a été lancé le 28 juillet, a démontré sa capacité à atteindre le continent américain.

En outre, depuis 2014, la Corée du Nord a procédé à un test terrestre et sous-marin d'éjection de ses missiles balistiques à lanceur sous-marin. Moyennant des tirs d'essai supplémentaires et un examen des capacités opérationnelles des sous-marins à longue portée, les missiles balistiques nord-coréens à lanceur sous-marin pourront être déployés d'ici à trois ans. À l'avenir, la Corée du Nord devrait concentrer ses efforts nationaux sur l'acquisition des technologies de corps de rentrée et de guidage terminal afin d'achever le développement de ses missiles balistiques intercontinentaux.

La diapositive suivante met l'accent sur les mesures de riposte mises en place par l'armée de la République de Corée afin de décourager et de contrer efficacement les menaces nucléaires et balistiques nord-coréennes. Pendant que l'armée s'emploie à acquérir les capacités et les positions supplémentaires dont elle a besoin pour décourager et contrer efficacement les menaces nucléaires et balistiques de la Corée du Nord en associant le potentiel de l'alliance et les capacités indépendantes de la République de Corée, l'alliance entre la République de Corée et les États-Unis a combiné ses capacités de dissuasion et de riposte dans une stratégie de dissuasion sur mesure qui intègre toutes les capacités des États-Unis et de la République de Corée dans le cadre d'opérations antimissiles globales.

L'armée sud-coréenne s'emploie également à mettre en place un dispositif coréen de dissuasion des essais conventionnels avec le système « Kill Chain », le système KAMD (Korean Air and Missile Defense system) et le plan KMPR (Korean Massive Punishment and Retaliation plan). L'alliance entre la République de Corée et les États-Unis a mis en

place une stratégie de dissuasion sur mesure en octobre 2013 afin de décourager et de contrer efficacement les menaces nucléaires et les menaces liées aux armes de destruction massive de la Corée du Nord. La stratégie de dissuasion sur mesure intègre des facteurs tels que la diplomatie, l'information et l'économie, les options militaires du parapluie nucléaire des États-Unis, ainsi que la force de frappe conventionnelle et les capacités de défense balistique de l'alliance. En outre, l'alliance entre la République de Corée et les États-Unis a intégré le concept opérationnel 4D – Detect, Disrupt, Destroy and Defend – (Détecter, perturber, détruire et défendre) aux processus de prise de décisions, de planification, de formation et d'entraînement de l'alliance, ainsi qu'au développement des capacités, afin d'accroître son potentiel en matière de défense antimissiles.

Le déploiement du système THAAD (Terminal High Altitude Area Defence) au bénéfice des forces américaines en Corée fait partie des mesures visant à développer la capacité de défense antimissile de l'alliance entre la République de Corée et les États-Unis en vue de contrer des menaces nucléaires et balistiques nord-coréennes de plus en plus complexes.

Passons maintenant à l'examen des capacités militaires indépendantes de la République de Corée.

« Kill Chain » est un système qui permet de détecter et d'identifier rapidement des cibles hautement prioritaires, telles que les transporteurs-érecteurs-lanceurs (TEL) et les centres de commandement dans la zone balistique opérationnelle nord-coréenne. Pour que la prise de décisions et les frappes contre ce genre de cible se fassent en temps utile, l'armée de la République de Corée va déployer des drones de reconnaissance à haute altitude et acquérir davantage de munitions air-sol à guidage de précision afin de renforcer ses capacités de détection, d'identification et de frappe sur l'ensemble du territoire nord-coréen.

Le système KAMD (Korean Air and Missile Defence) est un système de défense antimissile axé sur la phase terminale, dont les capacités se chevauchent, et conçu en fonction de l'environnement stratégique de la péninsule coréenne. L'armée sud-coréenne va faire l'acquisition de radars d'alerte avancée supplémentaires et moderniser un missile sol-air Patriot afin d'améliorer ses capacités de détection et d'interception.

Le programme KMPR (Korean Massive Punishment and Retaliation) vise à imposer des sanctions aux dirigeants ennemis en représailles en cas de recours au nucléaire par la Corée du Nord. Les forces militaires de la République de Corée vont continuer d'optimiser leurs capacités de sanctions et de représailles grâce à la mise au point d'une ogive de grande puissance et à la mise en place de forces spéciales de transport aérien.

J'aimerais ajouter une dernière chose avant de conclure mon exposé. À ce jour, plus de 2 millions de ressortissants de 30 nations différentes résident ou séjournent en Corée du Sud. La menace nucléaire et balistique nord-coréenne ne constitue pas seulement une menace pour nous ; elle menace aussi directement ceux de vos ressortissants qui sont peut-être présents dans la péninsule coréenne ou à proximité. Le moment est donc venu de mettre notre force et notre sagesse à contribution pour venir à bout du problème complexe que représente le programme de missiles nucléaires nord-coréen.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation de la République de Corée de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation japonaise.

**M. Takamizawa** (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je l'ai dit hier : au mépris des appels insistants de la communauté internationale à mettre un terme à ses provocations, y compris au lancement de missiles balistiques, la République populaire démocratique de Corée persiste dans cette voie. Comme beaucoup le savent, le missile a survolé la partie nord du Japon. Je pense donc qu'il est capital que les membres de la Conférence du désarmement assistent ici même à un exposé pointu et détaillé qui nous donne une idée précise de la situation. Peut-être ne savez-vous pas exactement où se trouve la zone économique exclusive du Japon ni où ces missiles se sont abattus.

Il est capital que la Conférence comprenne et affronte ce grave problème, qui menace potentiellement la communauté internationale et la paix et la stabilité internationales. Permettez-moi donc de vous présenter mon collègue de Tokyo,

Tomoyuki Tono, Directeur de l'Office d'études et de recherches de la Division Renseignement du Bureau de la politique de défense auprès du Ministère de la défense, qui se propose de faire un exposé portant sur la réalité des tirs de missiles et essais nucléaires nord-coréens. Étant donné la configuration complexe de cette salle, des copies sont à la disposition des personnes dont la vue est défaillante ou qui ont des difficultés à voir l'écran de là où elles se trouvent ; merci de les utiliser pour faciliter votre compréhension. Je passe maintenant la parole à M. Tono.

**M. Tono** (Japon) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un immense honneur d'avoir la possibilité d'exposer le point de vue du Japon sur la question. Mon nom est Tomoyuki Tono ; je suis à la tête de l'Office d'études et de recherches du Ministère japonais de la défense.

Depuis qu'elle s'est retirée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en janvier 2003, la Corée du Nord n'a cessé de procéder à des essais nucléaires, allant ainsi à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale en faveur du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes de destruction massive. Sur les cinq essais nucléaires effectués par la Corée du Nord, deux ont eu lieu en 2016. Ces essais continus ont marqué un progrès substantiel dans la mise au point de ses armes nucléaires. Après le cinquième essai nucléaire, en septembre 2016, la Corée du Nord a annoncé que c'était la première fois qu'elle menait à bien l'explosion expérimentale d'une ogive nucléaire. Compte tenu de la probable maturité technique acquise grâce à ces essais, il est possible que la Corée du Nord ait déjà réussi à opérer la miniaturisation requise des bombes, voire mis la dernière main à ses têtes nucléaires. Cette situation, de même que l'amélioration de ses capacités en matière de missiles balistiques, compromet gravement la paix et la stabilité de la région, dont le Japon, et de la communauté internationale.

Quant au lancement des missiles balistiques nord-coréens, ils ont atteint une fréquence sans précédent en 2016, et voilà qu'hier, la Corée du Nord en a lancé un autre au-dessus du territoire japonais en direction de l'océan Pacifique. Jusqu'ici, la cadence n'a pas diminué. Comme le montre la partie gauche de la diapositive, divers missiles ont été présentés lors du défilé militaire en avril de cette année. En réalité, ils ont tous été lancés sur un court laps de temps. Le missile du haut, sans doute un Scud modifié, a été lancé le 29 mai. Celui du milieu, un nouveau missile balistique terrestre utilisant du combustible solide, a été tiré le 12 février et le 21 mai. On suppose qu'il s'agit d'un Pukguksong-2 selon sa dénomination nord-coréenne. Celui du bas, probablement un nouveau type de missile balistique à portée intermédiaire, a été lancé le 14 mai. Il semble s'agir d'un Hwasong-12 selon sa dénomination nord-coréenne.

De plus, en juillet, la Corée du Nord a procédé à deux reprises au lancement d'un missile balistique intercontinental d'une portée d'au moins 5 500 kilomètres. Ce faisant, elle a continué d'étendre ses activités militaires à une échelle et à une vitesse inégalées. Bien que Pyongyang déclare officiellement que le budget alloué à la défense équivaut à 15,8 % de son budget national total, on estime que cela ne représente qu'une fraction des dépenses réelles en matière d'armement.

Ce tableau présente l'ensemble des tirs de missiles balistiques et des essais nucléaires effectués par la Corée du Nord en 2016 et 2017, mais au bas de la page, nous devons ajouter le tir d'hier au-dessus du territoire japonais. Les lignes roses représentent les essais nucléaires. Les bleues montrent des tirs de missiles tombés dans la zone économique exclusive du Japon. Bien qu'il n'y ait heureusement pas eu d'accident, ni de dommages notables causés aux navires et aux aéronefs dans la région, il est évident qu'il s'agit d'actes très préjudiciables commis de manière répétitive. La ligne verte indique les missiles qui ont survolé le territoire japonais. Jusqu'à quatre missiles ont parfois été tirés le même jour ; plus d'une vingtaine ont donc été lancés l'année dernière. À la date d'hier, cette année a vu le lancement de 15 missiles balistiques.

Ceux-ci ont été développés par la Corée du Nord, et sont sa propriété. Le régime a tenté d'étendre leur portée. La variante du Taepodong-2 lancée en février de l'année dernière avait déjà la capacité d'atteindre l'Europe. Ceux qui ont été tirés les 4 et 28 juillet, dont on présume qu'il s'agit de Hwasong-14, passent pour avoir une portée intercontinentale.

Ce diagramme montre la portée des missiles balistiques nord-coréens. Le cercle bleu pâle illustre la portée du Scud-Extended Range (ER), le bleu, celle du Nodong, l'orange, celle du Musudan, et le cercle violet montre la portée du nouveau missile balistique à portée intermédiaire. La variante du Taepodong-2 couvre non seulement toute la région indo-pacifique, mais aussi la quasi-totalité de l'Europe et du Moyen-Orient, ainsi que certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique du Nord.

Les progrès réalisés par la Corée du Nord dans la mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques constituent désormais une menace grave et imminente pour la sécurité non seulement de l'Asie de l'Est, mais aussi de la communauté internationale tout entière.

Outre les activités que j'ai exposées, la Corée du Nord a persisté dans ses commentaires provocateurs, promettant entre autres de « transformer Séoul en un océan de flammes », de « réduire l'archipel japonais en cendres en une seconde » ou de « déchaîner sa puissance de feu sur la Corée du Sud, sur le Japon, dans la zone opérationnelle du Pacifique et sur le continent américain », entre autres.

J'ai déjà évoqué les cas où la Corée du Nord a dirigé ses tirs de missiles vers la zone économique exclusive japonaise. En voici des exemples récents. Les images à gauche et au centre illustrent le lancement, le mois dernier, d'un nouveau type de missile balistique, dont on pense qu'il s'agit du Hwasong-14. La carte de droite montre les événements du 6 mars. Le même jour, quatre missiles balistiques – probablement des missiles Scud-ER – ont été tirés vers l'est. Dans les trois cas, les sites de lancement étaient différents. La Corée du Nord fait la démonstration de la flexibilité de ses opérations de tirs balistiques dans le temps et dans l'espace.

Le 10 août, Pyongyang a présenté un plan de lancement de quatre missiles balistiques appelés à survoler le territoire japonais et à s'abîmer au large de l'île de Guam, un territoire américain non incorporé. Cela pourrait ouvrir la voie à d'autres provocations militaires. La Corée du Nord agit au mépris de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à l'abandon des programmes nucléaires et à la réserve en matière d'actes de provocation. Les résolutions pertinentes peuvent se résumer comme suit :

- La République populaire démocratique de Corée ne procédera à aucun nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques ou essai nucléaire, et s'abstiendra de toute autre provocation.
- La République populaire démocratique de Corée doit suspendre toutes activités liées à son programme de missiles balistiques et rétablir dans ce contexte les engagements qu'elle a précédemment souscrits en faveur d'un moratoire sur les tirs de missiles.
- Elle doit abandonner toutes armes nucléaires et tous programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible, et cesser immédiatement toutes les activités qui y sont liées.
- Elle doit abandonner tout autre programme existant d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible.

La Corée du Nord n'a appliqué aucune de ces résolutions.

La mise au point de missiles nucléaires et balistiques est également problématique eu égard à la non-prolifération des armes de destruction massive. On rapporte que la Corée du Nord a équipé le fuselage de ses missiles balistiques de technologies et de matériaux appropriés, ce qui pourrait déstabiliser des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique et accroître le risque d'exacerber les conflits régionaux dans ces zones.

En résumé, la mise au point de missiles nucléaires et balistiques et les provocations telles que ces tirs de missiles par la Corée du Nord font peser une menace grave et imminente sur la sécurité de la région et au-delà. La progression de ces capacités ces dernières années donne à penser que ces menaces pour la sécurité sont entrées dans une nouvelle phase. Il est nécessaire que la communauté internationale coopère étroitement aux fins d'exiger de la Corée du Nord qu'elle s'abstienne de tout acte de provocation et respecte les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je vais maintenant vous présenter l'actuel dispositif de défense du Japon, et plus particulièrement le système de défense antimissile balistique de mon pays et les exercices militaires qu'il mène conjointement avec les forces armées américaines. Ce dispositif contribue à la sécurité régionale, et la renforce.

Premièrement, le système japonais de défense antimissiles balistiques C3 (commandement, contrôle et communications) se compose d'un mécanisme d'interception à deux niveaux combinant un système couvrant l'espace extra-atmosphérique par l'intermédiaire de destroyers équipés du système Aegis et un autre couvrant l'espace aérien inférieur au moyen de missiles intercepteurs Patriot Advanced Capability-3 (PAC-3). Le missile sera détecté, identifié et tracé au moyen de dispositifs tant embarqués sur des navires qu'implantés au sol. L'ensemble des dispositifs est interconnecté et coordonné au moyen du système japonais original JADGE (Japan Aerospace Defence Ground Environment). Ce système est conçu et déployé pour prévenir les dommages infligés par les missiles balistiques dirigés vers le sol japonais et les eaux territoriales du pays. À l'heure actuelle, le Japon a acquis 4 destroyers équipés du système Aegis, 17 unités de tir PAC-3 et 11 radars.

Le Ministère japonais de la défense a décidé de poursuivre la mise en place de nouveaux moyens de défense antimissiles, dont le complexe Aegis Ashore. Il s'agit d'un système véritablement défensif visant à protéger la vie et les biens du peuple japonais ; aucun Japonais n'accepterait raisonnablement d'être sans défense face à la menace des missiles balistiques et de devenir la cible facile d'un chantage exercé par ceux qui disposent de tels moyens de porter atteinte à leur intégrité. Le Japon et les États-Unis coopèrent afin d'étayer et de renforcer les capacités de défense japonaises. L'armée américaine a fourni au Japon des informations issues du système d'alerte stratégique rapide (SEW) qui lui permettent de réagir rapidement et en temps opportun à toute action militaire dangereuse entreprise par d'autres nations. Les États-Unis ont également déployé leurs destroyers Aegis, leurs radars et leurs missiles Patriot PAC-3 équipés d'un système de défense antimissile balistique sur le territoire japonais et dans les eaux environnantes afin de parfaire le système de défense antimissiles du Japon. Les deux nations continuent de coopérer et de collaborer étroitement, y compris en matière d'échange d'informations.

Je vais à présent exposer la raison d'être des exercices militaires conjoints du Japon et des États-Unis.

La situation ne cessant de se détériorer au niveau local, ce type d'exercices bilatéraux vise à renforcer les capacités de dissuasion et de réaction de l'alliance et à démontrer la détermination et l'efficacité de nos nations. Il est évident que, pour convaincre la Corée du Nord de mieux s'intégrer au sein de la communauté internationale, il est crucial que cette dernière manifeste sa détermination face à cette situation (via la résolution 2321 (2016) du Conseil de sécurité de l'ONU de décembre dernier, par exemple) en exerçant des pressions diplomatiques et économiques. Les forces militaires doivent appuyer et intensifier ces efforts.

Le Japon s'est longtemps montré ouvert et favorable à la communication et au dialogue avec la Corée du Nord, mais la République populaire démocratique de Corée l'a ignoré. Dans cette situation, le Japon doit également envisager la possibilité qu'un jour ou l'autre, la situation évolue de manière soudaine, inattendue et indésirable, et s'y préparer. En juin de cette année, les Forces d'autodéfense et la marine américaine ont mené un exercice conjoint d'entraînement aux manœuvres tactiques qui impliquait deux porte-avions. Du côté japonais, des destroyers et des avions de chasse y ont également pris part. En outre, des avions de chasse japonais ont participé à des exercices conjoints de vol en formation avec des bombardiers américains. Les États-Unis s'efforcent toujours de montrer leur détermination et de préserver la paix et la sécurité dans la région au moyen de diverses ressources militaires. Les Forces d'autodéfense ont toutes les raisons de participer à cet effort et d'acquiescer dans le même temps une position défensive sans cesse plus puissante et plus inébranlable. Ces exercices sont donc pensés et exécutés en vue d'accroître la capacité opérationnelle tactique des Forces d'autodéfense et de renforcer l'efficacité des opérations conjointes menées par les Forces d'autodéfense japonaises et les forces armées américaines dans le climat sécuritaire très précaire qui règne actuellement.

Il incombe aux Forces d'autodéfense de protéger le Japon ; en revanche, au besoin, le Japon et les États-Unis feraient conjointement face aux imprévus conformément au Traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les États-Unis et le Japon. Ces deux États sont différents et disposent de systèmes de commandement et de contrôle distincts pour chacune de leurs forces, ce qui nécessite des formations communes et des exercices conjoints constants. En soi, cette pratique aura également un effet dissuasif sur les provocateurs potentiels, car elle atteste de l'efficacité des capacités opérationnelles conjointes.

Nul ne devrait oublier à quel point il est important que l'ensemble de la communauté internationale exerce des pressions diplomatiques et économiques sur la Corée du Nord via la mise en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cet effort peut être appuyé par des moyens militaires. Il est également nécessaire que le Japon envisage la possibilité que la situation prenne un jour un tour inquiétant et inattendu, et qu'il s'y prépare raisonnablement.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation japonaise de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation américaine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé à prendre la parole à la séance plénière d'aujourd'hui pour parler de la menace indéniable que la Corée du Nord constitue pour la paix et la sécurité internationales. Cette Conférence est une instance capitale pour ce qui est d'aborder les problèmes majeurs de maîtrise des armements, de non-prolifération et de sécurité auxquels la communauté internationale est confrontée. Y a-t-il plus grand défi pour le climat sécuritaire mondial que la poursuite, par la Corée du Nord, de programmes d'armes prohibées et d'actes sans cesse plus provocateurs et plus dangereux ? Nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour débattre de la menace que représentent les programmes nucléaires et balistiques nord-coréens interdits par l'ONU. Le temps des débats est depuis longtemps révolu. La menace est réelle, et il est temps, à présent, d'agir en concertation.

Les programmes nord-coréens prohibés ont progressé rapidement, dépassant largement nos estimations et attentes initiales. Face à cette menace croissante, les États-Unis, la République de Corée et le Japon ont pris les mesures nécessaires pour accroître leurs capacités de dissuasion et de défense contre toute attaque de la Corée du Nord. Avec la communauté internationale, nous avons redoublé d'efforts diplomatiques et économiques pour montrer à la Corée du Nord que la seule voie vers un avenir sûr et économiquement prospère passe par l'abandon de ses programmes nucléaires et balistiques. Cependant, nos efforts ne seront couronnés de succès qu'avec la pleine coopération de la communauté internationale et des nations désireuses d'utiliser un levier décisif contre les activités toujours plus dangereuses et plus déstabilisatrices de la Corée du Nord. Si l'urgence de la situation soulève des doutes ou fait question, le rythme incessant des essais nucléaires et balistiques nord-coréens, dont les tirs de missiles balistiques intercontinentaux des 4 et 28 juillet, montre pourquoi les États-Unis, la République de Corée, le Japon et leurs partenaires doivent agir rapidement pour renforcer la coopération diplomatique et militaire défensive. Les actes de la Corée du Nord mettent l'accent sur la responsabilité collective qui impose à chaque nation représentée dans cette salle de faire en sorte que les nations assument leur engagement à isoler le régime. Tous les États Membres de l'ONU ont la responsabilité de s'acquitter pleinement de leurs obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et de prendre des mesures supplémentaires aux fins d'exercer des pressions diplomatiques et économiques sur la Corée du Nord.

L'adoption à l'unanimité, le 5 août, de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité témoigne de la détermination inébranlable de la communauté internationale à condamner les violations persistantes du droit international par la Corée du Nord et à exiger de Pyongyang qu'il abandonne ses programmes nucléaires et balistiques prohibés. En durcissant l'ensemble des sanctions imposées à la Corée du Nord tant au travers de mesures prises par l'ONU qu'au moyen de mesures autonomes, nous nous attachons à faire sensiblement grimper le coût des programmes d'armement du régime, à réduire les ressources disponibles pour appuyer ses activités de prolifération d'armes de destruction massive et à entraver son aptitude à acquérir une technologie à double usage. Ces sanctions

visent à faire pression sur le Gouvernement nord-coréen pour qu'il abandonne ses programmes et activités prohibés, et non à pénaliser le peuple nord-coréen ou l'économie du pays ou d'autres nations. Il est nécessaire que tous les États appliquent pleinement ces sanctions afin d'exercer une pression maximale qui contraindra la Corée du Nord à se conformer aux obligations contractées auprès des Nations Unies.

La politique des États-Unis à l'égard de la Corée du Nord est sans équivoque. Les États-Unis ne souhaitent pas un changement de régime, ni l'effondrement du régime actuel, ni une réunification accélérée de la péninsule, ni un prétexte pour envoyer des troupes au nord de la ligne de démarcation de la Convention d'armistice. Nous ne cherchons pas à être une menace pour le régime de Kim Jong-un. Toutefois, nous devons réagir aux graves menaces qu'il fait peser sur les États-Unis et sur nos alliés. Nous voulons que la Corée du Nord comprenne clairement que les États-Unis ont incontestablement la capacité et la volonté de se défendre et de défendre leurs alliés.

Ces derniers mois, certaines nations ont vivement critiqué les exercices militaires de routine que nous avons menés conjointement avec la République de Corée et le Japon, de même que le déploiement du système antimissile balistique THAAD (Terminal High Altitude Area Defence). Nous rejetons fermement toute fausse équivalence entre les programmes nucléaires et balistiques illégaux de la Corée du Nord, qui ont des conséquences particulièrement déstabilisatrices et ont été maintes fois condamnés par le Conseil de sécurité, et nos activités de longue date que nous menons avec des alliés, qui sont transparentes et à caractère défensif. Se servir des débats relatifs à la Corée du Nord pour critiquer les exercices militaires conjoints des États-Unis, de la République de Corée et du Japon et le déploiement du système THAAD est stérile et ne fait qu'encourager le régime à poursuivre ses activités déstabilisatrices. Nos actions sont mesurées et responsables, et la communauté internationale doit parler d'une seule voix pour s'élever contre les actions déstabilisatrices de la Corée du Nord, et non établir des équivalences contre-productives qui ne peuvent servir de base aux débats à venir.

Cela m'amène à la perspective d'un dialogue avec la Corée du Nord. Les États-Unis restent ouverts à des pourparlers aux fins de la dénucléarisation ; de plus, nous avons toujours affirmé notre volonté de coopérer avec Pyongyang. Toutefois, les déclarations de la Corée du Nord et l'escalade de ses agissements illégaux, dont ses deux tirs de missiles balistiques intercontinentaux et ses multiples tirs de missiles balistiques le week-end dernier, montrent clairement que Pyongyang n'est aucunement intéressé par la reprise d'un dialogue sérieux à ce stade. Comme l'ont récemment réaffirmé les Secrétaire d'État et de la Défense des États-Unis, Monsieur Tillerson et Monsieur Mattis, « il incombe au régime de manifester sa volonté de négocier de bonne foi. Une indication sincère serait la cessation immédiate de ses menaces provocatrices, de ses essais nucléaires, de ses tirs de missiles et de ses autres tests d'armement ».

Chers collègues, la présence d'experts de Washington ici aujourd'hui reflète les vives inquiétudes des États-Unis face à la situation actuelle avec la Corée du Nord et témoigne de notre détermination à faire face à cette menace. Notre action collective sur cette question souligne la valeur de la Conférence du désarmement en tant qu'instance où débattre de la sécurité internationale et des problèmes de non-prolifération qui nous touchent tous et étudier les moyens de renforcer notre coopération pour accroître la sécurité et défendre nos valeurs communes dans un ordre mondial fondé sur des règles.

J'aimerais maintenant céder la parole au capitaine Murzban Morris, de l'état-major interarmées du Ministère de la défense, qui va exposer de manière plus détaillée la réaction des États-Unis face à la menace que la Corée du Nord représente pour la paix et la sécurité internationales.

**M. Morris** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je suis le capitaine Murzban Morris et je fais actuellement partie des Chefs d'état-major interarmées des États-Unis à la Division des stratégies et des politiques. Je suis ici aujourd'hui pour exposer le point de vue des États-Unis sur plusieurs efforts militaires visant à contrer la menace croissante que représente la Corée du Nord.

Les activités militaires des États-Unis dans la péninsule coréenne sont généralement de deux natures : il s'agit d'une part d'un positionnement permanent en vue d'assurer la

défense et la solidarité avec nos alliés conventionnels, et d'autre part d'une réponse proportionnelle aux actes provocateurs de la Corée du Nord. Dans un cas comme dans l'autre, nos actions, activités ou manœuvres sont de nature défensive et ne visent ni la provocation ni l'escalade.

Par ailleurs, elles ne sont pas unilatérales en soi. Les efforts, activités et exercices bilatéraux, trilatéraux et multilatéraux témoignent de l'inquiétude de la communauté internationale face à la menace nord-coréenne, qui croît et s'intensifie. Ne pas répondre aux actes de provocation de la Corée du Nord sous-entend que nous avons consenti et que nous sommes résignés à tolérer un programme nucléaire et balistique qui menace la paix et la sécurité mondiales.

La politique américaine est sans équivoque : les États-Unis ne sont attachés ni à un changement de régime ni à une réunification accélérée de la Corée. Nous ne cherchons pas d'excuse pour déployer des troupes américaines au nord de la zone démilitarisée. Nous ne tenons pas à nuire au peuple nord-coréen qui souffre depuis longtemps et n'a rien à voir avec le régime hostile de Pyongyang.

Nos séries de manœuvres de longue date et les mesures mises en œuvre en réaction aux provocations de la Corée du Nord relèvent de cet état d'esprit. De même, l'intensification des essais nucléaires et balistiques de la Corée du Nord, y compris les récents lancements de missiles balistiques intercontinentaux, démontre la nécessité pour nous de maintenir notre déploiement militaire défensif dans cette zone. Notre positionnement et nos activités à l'échelle tant régionale que planétaire sont guidés par nos stratégies et directives en matière de sécurité nationale, dont la Troisième stratégie de compensation (Third Offset Strategy). Une stratégie de compensation relève d'une stratégie concurrentielle à long terme ; il s'agit d'une compétition, en temps de paix, entre des établissements de défense rivaux qui vise à générer et à conserver un avantage stratégique. La Troisième compensation vise à mettre au point des technologies capables de faire face à de multiples menaces pour préserver la paix et la sécurité dans le monde. Elle intègre un travail opérationnel et organisationnel fondé sur des politiques, des formations et des exercices qui permettent aux forces américaines et alliées d'obtenir un avantage et donc de renforcer les moyens de dissuasion classiques. Nos efforts en réponse à la menace croissante de la Corée du Nord s'inscrivent dans le cadre de cette stratégie.

Les exercices militaires menés avec nos alliés et partenaires jouent un rôle essentiel dans notre action pour montrer une capacité de défense prête à répondre à une agression nord-coréenne. Ces exercices sont transparents et revêtent un caractère fondamentalement défensif. Ils visent principalement à maintenir l'état de préparation opérationnelle, à défendre nos alliés, à renforcer la dissuasion, à consolider notre coopération en matière de sécurité régionale et à maintenir la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est. C'est dans cet état d'esprit que nous menons des exercices militaires bilatéraux de défense avec la République de Corée depuis plus de quarante ans. L'introduction par la Corée du Nord d'armes nucléaires dans la péninsule comme moyen de coercition ou en cas de conflit a soulevé la possibilité d'une escalade rapide et rendu d'autant plus urgente la nécessité de mener et d'intensifier ces exercices de longue date.

Les efforts déployés dans ce cadre s'étendent au-delà de l'alliance entre les États-Unis et la République de Corée ; ils revêtent un caractère multinational. En matière de défense, l'existence de liens solides entre les États-Unis et la République de Corée, le Commandement des Nations Unies, le Commandement des forces combinées et d'autres mesures de coopération sécuritaire au niveau régional, telles que nos initiatives de défense trilatérale avec le Japon, servent de point d'ancrage à la stabilité dans la région. Conformément aux procédures et à la pratique établies de longue date, le Commandement des Nations Unies informe régulièrement l'Armée populaire coréenne en Corée du Nord de la tenue, de l'objectif et de l'objet des principaux exercices par le biais de sa mission à Panmunjon. La Corée du Nord rejette toutefois le principe de notification, y compris vis-à-vis de la Commission neutre de contrôle. Ce rejet fait obstacle à toute garantie de transparence et de prévisibilité, éléments indispensables à la gestion des crises qui découlent d'erreurs de calcul ou de problèmes de communication dans la péninsule.

Les récents exercices Key Resolve et Foal Eagle 2017 et l'exercice Ulchi-Freedom Guardian en cours illustrent parfaitement l'approche du Commandement des Nations Unies. Key Resolve et Foal Eagle sont deux exemples d'exercices militaires menés de longue date dans la région, qui ont été et continuent d'être supervisés par la Commission neutre de contrôle. Celle-ci supervise les exercices depuis l'armistice de 1953. Ces exercices se fondent sur des scénarios réalistes distincts qui envisagent diverses menaces.

Ils ont lieu chaque année, et chacun d'eux est l'aboutissement de plusieurs mois de préparation. Bien qu'il n'existe pas de lien direct entre eux, le Commandement des forces combinées mène ces exercices à la même époque chaque année pour diverses raisons. Ils sont conformes à la politique des États-Unis et ne s'entendent pas comme le précurseur d'une action offensive. Ils sont de nature défensive et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie globale visant à présenter une capacité de réponse à l'agression nord-coréenne qui soit unifiée à l'échelle internationale.

Outre l'exercice et l'élargissement des capacités multilatérales, il est impératif de maintenir une position défensive efficace qui soit prête à réagir aux menaces dans la région. Le récent déploiement du système antimissile balistique Terminal High Altitude Area Defence (THAAD) en Corée du Sud illustre l'élargissement de notre capacité de défense face à l'agression nord-coréenne. De nature purement défensive, le système THAAD fournit à l'alliance entre la République de Corée et les États-Unis des capacités accrues en matière de défense antimissile de première catégorie pour faire face à la menace que représentent les missiles Scud à portée étendue et Nodong à portée intermédiaire de la Corée du Nord. Compte tenu de la menace nord-coréenne croissante, il s'agit d'un dispositif indispensable à la défense de la République de Corée.

Le système THAAD est conçu pour être transportable à l'échelle mondiale et permet d'intercepter des missiles balistiques pendant leur phase de vol finale – ou terminale. Le système s'appuie sur la technologie *hit-to-kill*, qui recourt à l'énergie cinétique pour détruire la cible entrante.

Voici le système THAAD en fonctionnement dans le cadre d'un récent essai. Diffusée par l'Agence américaine de défense antimissile, cette vidéo montre une cible téléguidée simulant un missile balistique à portée intermédiaire engagé sur une trajectoire menaçant une zone prédéfinie défendue par le système THAAD. Lorsqu'un drone d'essai est déployé et commence à descendre vers la zone défendue, le système radar du THAAD détecte la cible et calcule un point d'impact en fonction de sa trajectoire. Au terme d'une série de protocoles, le système établit le caractère menaçant de la cible ; intervient ensuite le lancement dûment autorisé du nombre d'intercepteurs nécessaires. Ce nombre dépendra de plusieurs facteurs, dont le type de menace, l'étendue de la zone défendue et les protocoles de tir.

Lors de cet essai, un seul intercepteur a été lancé. Après le lancement, l'intercepteur a été guidé vers le point d'impact et a neutralisé la cible. Compte tenu des capacités du système et de l'étendue de la couverture, ni l'intercepteur THAAD ni le radar associé ne sont capables de neutraliser les forces nucléaires stratégiques d'autres nations. Les systèmes sont délibérément axés sur la défense régionale contre les menaces en haute altitude. De même, la défense antimissile n'abaisse pas le seuil nucléaire, car il s'agit d'une capacité purement défensive qui relève la barre nécessaire à la volonté politique de lancer une salve de missiles et qui est conçue et destinée à se défendre contre la menace réelle qui pèse sur la République de Corée, à savoir les programmes d'armes de destruction massive et les dispositifs de lancement.

Le caractère menaçant du programme nucléaire et balistique de la Corée du Nord ne se limite pas à la péninsule coréenne. Tokyo, Sydney, Moscou, Addis-Abeba, Shanghai, San Francisco, Paris, et même ici à Genève : nous sommes tous à portée de tir. Les nouveaux missiles balistiques intercontinentaux de la Corée du Nord pourraient atteindre toutes ces cibles. Les missiles nord-coréens peuvent pointer dans n'importe quelle direction. Les lancements de cette semaine, les derniers en date, soulignent l'ampleur de la menace.

La communauté internationale s'est unie pour condamner la Corée du Nord et faire pression sur le régime afin qu'il abandonne ses programmes d'armement illégaux. Nous

collaborons avec des organisations régionales et internationales, des alliés et des partenaires aux vues similaires, dont l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les Nations Unies. De nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la dernière en date, la résolution 2371 (2017), témoignent de la position inébranlable de la communauté internationale face au caractère immuablement provocateur de la Corée du Nord.

Le refus de la Corée du Nord de respecter ses obligations internationales et ses propres engagements démontre la nécessité de réponses diplomatiques, économiques et militaires coordonnées, tant au niveau régional qu'international. Les efforts trilatéraux entre les États-Unis, la République de Corée et le Japon pour être en mesure de répondre à l'agression nord-coréenne font partie intégrante de l'action internationale. Il est crucial que, face aux menaces nucléaires et balistiques nord-coréennes, nos trois nations coopèrent à des fins de dissuasion et de maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-Est. Nos efforts trilatéraux intègrent par exemple des vols successifs de bombardiers américains, des exercices trilatéraux d'information sur la défense antimissile, la guerre anti-sous-marins, des exercices de pistage, l'observation des principaux exercices bilatéraux et les discussions politiques en vue de faire face à la menace nord-coréenne.

Ces efforts visent à démontrer la solidarité et la détermination que nous partageons avec nos alliés pour préserver la paix et la sécurité dans la région Asie-Pacifique. Mais cela ne peut pas s'arrêter au niveau régional. La menace internationale appelle une réponse multinationale. L'un des éléments clefs de cette réponse internationale est la poursuite de discussions telles que celles-ci pour répondre aux préoccupations, associées à des dispositifs visant à se défendre contre la menace croissante de la Corée du Nord et, si nécessaire, à y répondre. Cette menace, à savoir les programmes nucléaires et balistiques que la Corée du Nord continue de renforcer, quels que soient les efforts déployés par la communauté internationale pour y faire face, est le principal moteur des activités militaires dans la péninsule coréenne ; et, comme indiqué précédemment, la menace ne se limite pas à la péninsule, ni même à la région : elle est d'envergure mondiale et exige de tous qu'ils se positionnent de la manière appropriée.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation américaine de sa déclaration et donne maintenant la parole à la délégation estonienne, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

**M<sup>me</sup> Salsa-Audiffren** (Estonie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la République de Moldova et la Géorgie se rallient à cette déclaration.

L'Union européenne partage la vive préoccupation qu'inspirent les programmes nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée. La Corée du Nord continue d'intensifier ses programmes nucléaires et balistiques en procédant à des tirs répétés de missiles balistiques, dont les derniers en date ont survolé le territoire japonais. L'Union européenne condamne fermement ces actions, qui s'inscrivent en violation flagrante des obligations internationales de la République populaire démocratique de Corée telles qu'énoncées dans de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'avancée des programmes nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée accroît la menace qui pèse sur la paix et la sécurité régionales et internationales, y compris la sécurité européenne. Les actions de la République populaire démocratique de Corée sapent le régime mondial de non-prolifération et de désarmement, que l'Union européenne soutient sans relâche depuis des décennies, et soulignent la nécessité de l'universalisation et de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Comme l'ont souligné les Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne le mois dernier, la Corée du Nord doit s'acquitter sans délai, pleinement et inconditionnellement des obligations que lui imposent toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et s'abstenir de tout nouvel acte de provocation susceptible d'accroître les tensions aux niveaux régional et mondial. L'Union européenne appelle la République populaire démocratique de Corée à réaliser des progrès manifestes pour s'acquitter de ses

obligations en matière de dénucléarisation, à désamorcer les tensions et à faciliter les négociations et la prise de mesures visant la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et la pleine application de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'Union européenne est prête à appuyer un dialogue crédible et constructif en consultation avec ses principaux partenaires. Elle est fermement convaincue que la paix durable et la dénucléarisation de la péninsule coréenne passent obligatoirement par des moyens pacifiques. L'Union européenne se félicite vivement de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité et de la séance d'urgence d'hier. Elle va envisager d'autres réponses appropriées, en étroite consultation avec ses principaux partenaires et conformément aux délibérations du Conseil de sécurité.

Nous appelons toutes les nations à appliquer pleinement les sanctions de l'ONU. Pour relever ce défi, il est capital de préserver l'unité de la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation estonienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation britannique.

**M. Rowland** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le tir d'essai de deux missiles balistiques intercontinentaux en juillet et l'intensification rapide des essais balistiques depuis 2016 sont venus confirmer une vérité simple et implacable : la menace que constitue la Corée du Nord ne pèse plus uniquement sur un seul pays ou une seule région. Il s'agit aujourd'hui d'une menace bien réelle à laquelle nous sommes tous confrontés – une menace intercontinentale qui pourrait toucher une grande partie du globe. Dans un monde où les essais de missiles nord-coréens semblent courants, nous devons nous rappeler que cela n'a rien de normal.

Le mépris que la Corée du Nord manifeste à l'égard de ses obligations internationales va croissant à mesure qu'augmentent ses capacités balistiques. Nous devons répondre à ce bellicisme par une condamnation claire et sans équivoque, assortie de conséquences claires et sans équivoque. Le Royaume-Uni a souligné sans détour combien il importe de maintenir la pression sur le régime nord-coréen, tant par la voie de la diplomatie qu'au moyen de sanctions. Nous l'avons vu récemment avec l'adoption à l'unanimité de la résolution 2371 (2017) adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 5 août, à la suite des tirs de missiles balistiques intercontinentaux intervenus en juillet, et qui cible les exportations qui soutiennent les programmes illicites du régime.

Pyongyang porte l'entière responsabilité des mesures adoptées dans cette dernière résolution. En agissant en violation flagrante de ses obligations légales, en allant à l'encontre de la volonté du Conseil de sécurité, telle qu'exprimée dans maintes résolutions, la Corée du Nord a elle-même choisi la voie sur laquelle elle se trouve aujourd'hui. C'est une voie qui, au mieux, conduira à des souffrances supplémentaires pour son propre peuple et qui, au pire, pourrait se révéler catastrophique à l'échelle mondiale. Cela n'a pourtant rien d'une fatalité. La Corée du Nord doit renoncer à la provocation et à l'escalade des tensions. Il n'y a aucune raison que la population nord-coréenne ne puisse pas connaître la même vie normale et prospère que ses voisins.

Nous appelons une nouvelle fois la Corée du Nord à mettre fin à ses programmes de développement nucléaire et balistique, et à faire marche arrière. Nous l'appelons également une nouvelle fois à accorder la priorité au bien-être de sa population plutôt qu'à des programmes militaires illégaux et déstabilisateurs qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales. La sécurité et le bien-être de la Corée du Nord ne dépendent pas des armes nucléaires ou de missiles à longue portée. Ils ne dépendent pas d'un mythe selon lequel pour être autonome, il faut défier le reste de l'Humanité.

Vivre dans un état de tension constante avec le monde ne saurait servir les intérêts du régime nord-coréen, et encore moins ceux de son peuple. Nous devons continuer de parler d'une même voix pour montrer que nous sommes prêts à réagir à la poursuite irréfléchie des programmes nucléaires et balistiques nord-coréens. Chaque nation doit user de son influence non seulement pour freiner la République populaire démocratique de Corée, mais aussi pour guider ses dirigeants vers un règlement pacifique.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation du Royaume-Uni de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation australienne.

**M. Quinn** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Australie se félicite vivement de cette initiative qui vise à examiner plus en détail – dans le cadre de la présente séance plénière de la Conférence – la grave menace que représentent actuellement les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée.

Les exposés des experts des Ministères de la défense de la République de Corée, du Japon et des États-Unis ont été instructifs et extrêmement utiles. Il est certes vital que les membres de la Conférence soient bien informés de cette menace immédiate et pressante qui pèse sur la sécurité mondiale et régionale. Notre discussion de cet après-midi nous rappelle avec force aux réalités du contexte sécuritaire difficile dans lequel nous poursuivons nos travaux au sein de cette instance. J'ajouterai que le débat d'aujourd'hui apporte également une précieuse pierre à l'édifice de la transparence, particulièrement utile dans le contexte géopolitique difficile qui règne actuellement.

L'Australie condamne fermement le dernier essai de missiles balistiques de la Corée du Nord au-dessus du territoire japonais. Il s'agit d'une menace inacceptable pour la paix et la stabilité dans notre région, et pour le peuple japonais. Avec ce lancement, Pyongyang intensifie sérieusement ses provocations. La Corée du Nord continue d'agir au mépris des appels répétés de la communauté internationale à mettre un terme à ses actions. Toutes les nations doivent appliquer pleinement les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la dernière en date, la résolution 2371 (2017), qui limite encore l'accès du régime nord-coréen au financement par les exportations. Nous devons redoubler d'efforts pour trouver le moyen de dissuader la Corée du Nord, de la ramener à la table des négociations et de désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne.

L'Australie se félicite donc que le Conseil de sécurité ait récemment condamné d'une seule voix les actes scandaleux de la Corée du Nord. Dans un ordre international fondé sur des règles, un mépris aussi flagrant pour le Conseil de sécurité ne saurait être toléré. L'autorité du Conseil et ses résolutions contraignantes doivent être respectées. Les actes de la République populaire démocratique de Corée défient également le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et de désarmement.

La mise en application rapide et intégrale des résolutions du Conseil de sécurité par tous les États membres joue un rôle important dans l'intensification des pressions sur la Corée du Nord. Les dernières sanctions en date sont les plus sévères et les plus complètes à ce jour ; elles auront de graves répercussions sur la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons vivement qu'elles influenceront sur la détermination du risque dans le camp nord-coréen et encourageront Pyongyang à consacrer ses maigres ressources à assurer le bien-être de sa population défavorisée plutôt qu'à alimenter des programmes d'armement illégaux et déstabilisants.

L'Australie est prête à mettre tous les moyens appropriés en œuvre pour contribuer à faire pression sur la Corée du Nord afin qu'elle reconsidère son comportement ; ainsi que beaucoup l'ont souligné, ce comportement est illégal, provocateur et menaçant, et il présente un risque pour la sécurité régionale, voire mondiale. Le Ministre australien des affaires étrangères continue d'identifier des personnes et entités susceptibles de faire l'objet de sanctions financières ciblées dans le cadre du régime de sanctions autonomes du pays, parmi lesquels des acteurs qui ont aidé la Corée du Nord à violer ou à se soustraire à des résolutions du Conseil de sécurité ciblant des activités telles que le trafic et le développement d'armes en Corée du Nord.

J'ajoute que la participation annuelle de l'Australie aux exercices Ulchi-Freedom Guardian soutient les intérêts défensifs légitimes de la République de Corée et des États-Unis. Ce sont les menaces persistantes de la Corée du Nord qui continuent d'alarmer et d'unir la communauté internationale contre le régime. Nous allons poursuivre nos travaux aux côtés de nos partenaires, dont les États-Unis, le Japon, la République de Corée et la Chine, en vue de préserver la paix et la stabilité mondiales.

Permettez-moi de vous remercier encore une fois de m'avoir donné l'occasion d'assister à ces exposés. Nous encourageons les experts à présenter à la Conférence d'autres exposés similaires sur des questions urgentes de sécurité internationale, et nous sommes d'avis que celle-ci doit rester pleinement saisie de la question de la République populaire démocratique de Corée.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation australienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation canadienne.

**M. Davison** (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Canada prend au sérieux la menace que le programme nucléaire et les activités connexes de la République populaire démocratique de Corée représentent pour la stabilité régionale et internationale. Nous l'avons clairement fait savoir à Pyongyang, tant dans nos communications directes que publiquement. La Corée du Nord doit se remettre en situation de conformité avec les normes internationales. La voie sur laquelle elle s'est engagée ne peut avoir d'issue positive, et il faut trouver des moyens de désamorcer la situation.

Il est décevant que la République populaire démocratique de Corée ait jusqu'à présent rejeté les appels au dialogue en faveur d'actes de plus en plus inconsidérés et de plus en plus provocateurs. Nous sommes heureux que la Chine ait appuyé la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir la résolution 2371 (2017). Celle-ci est à la fois ferme et sans précédent dans son objectif. L'adoption de cette résolution a montré que la communauté internationale est unie face à la République populaire démocratique de Corée. À l'avenir, une mise en œuvre plus efficace des sanctions du Conseil de sécurité est nécessaire pour faire pression sur la Corée du Nord. Pour terminer, le Canada estime qu'une solution négociée, pacifique et diplomatique est le seul moyen de régler la question des programmes nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée.

*(L'orateur poursuit en français)*

Monsieur le Président, le Premier Ministre du Canada ainsi que la Ministre des affaires étrangères ont condamné hier les actions de la République populaire démocratique de Corée. J'aimerais partager avec vous un extrait de la déclaration de la Ministre, M<sup>me</sup> Freeland :

Le Canada condamne fermement le lancement le 29 août d'un missile balistique par la Corée du Nord, lequel a survolé le territoire japonais. Cette violation téméraire de la souveraineté territoriale de ses voisins et la mise en danger directe des citoyens du Japon ont menacé la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le lancement répété de missiles balistiques par la Corée du Nord, qui constitue une violation directe de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU témoigne d'un mépris absolu à l'égard de ses obligations internationales. Nous exhortons la Corée du Nord à cesser ses provocations, à respecter ses obligations et à abandonner de manière immédiate et vérifiable son programme de missiles balistiques.

Le Canada appuie les mesures prises par la communauté internationale pour encourager la Corée du Nord à abandonner ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et à reprendre le dialogue afin d'arriver à une solution politique.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation canadienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation roumaine.

**M. Filip** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que nous prenons la parole sous votre présidence, nous tenons à vous féliciter de votre accession à cette tâche importante et à vous assurer du plein appui de notre délégation. La Roumanie s'associe à la déclaration faite par l'Estonie au nom de l'Union européenne et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

Ces derniers mois, nous avons assisté à une escalade sans précédent des tensions dans la péninsule coréenne en dépit des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, que la République populaire démocratique de Corée a ignorées à plusieurs reprises.

Nous considérons que les actions de la Corée du Nord sont non seulement illégales, mais qu'elles représentent également une menace régionale pour la paix et la sécurité internationales. Le régime de Pyongyang doit abandonner ses programmes de missiles balistiques, d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de manière complète, vérifiable et irréversible, comme l'exige le Conseil de sécurité.

C'est la raison pour laquelle les exposés relatifs au développement du programme nucléaire et balistique nord-coréen interviennent à point nommé, et à un moment crucial. Nous voudrions saluer les efforts communs déployés par les représentants de la République de Corée, du Japon et des États-Unis pour fournir cet état des lieux factuel et substantiel de la situation dans la péninsule. Dans ce contexte, comme l'a déclaré hier le Ministère roumain des affaires étrangères, notre nation condamne fermement le lancement d'un nouveau missile balistique, cette fois au-dessus du territoire national du Japon. Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement japonais. Nous partageons la même solidarité avec nos partenaires stratégiques, la République de Corée et les États-Unis.

La République populaire démocratique de Corée doit immédiatement renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six ; c'est la seule solution pour sortir de cette crise. Seul le dialogue, en particulier sous la forme susmentionnée, est la réponse appropriée à la situation actuelle.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation roumaine de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation hongroise.

**M<sup>me</sup> Kroll** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de remercier la République de Corée, le Japon et les États-Unis pour ces exposés très instructifs. La Hongrie s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne ; à titre national, je voudrais ajouter quelques réflexions sur cette question.

Les essais nucléaires et les divers essais de missiles balistiques effectués par Pyongyang sont révélateurs d'une tendance alarmante. La Hongrie condamne le dernier essai de missiles nord-coréen, de même que toutes les mesures déstabilisatrices prises par la République populaire démocratique de Corée. Nous sommes également préoccupés par le manque apparent de respect que le régime manifeste à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous nous félicitons des sanctions nouvelles et plus strictes imposées par l'ONU afin d'entraver Pyongyang dans l'acquisition de capacités militaires nucléaires. Le niveau de la menace émanant du Nord est désormais tel qu'il ne peut rester sans réponse de la part de la communauté internationale. Cette dernière met l'accent sur un règlement pacifique du conflit ; toutefois, elle doute qu'une approche conciliatrice puisse fonctionner avec la République populaire démocratique de Corée. Nous appuyons néanmoins la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la péninsule coréenne et la poursuite d'un règlement durable par la négociation.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation hongroise de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la délégation israélienne.

**M<sup>me</sup> Yaron** (Israël) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous voudrions remercier les États-Unis, la République de Corée et le Japon pour leurs exposés efficaces, instructifs et approfondis sur la menace que représente la République populaire démocratique de Corée pour la sécurité et la stabilité mondiales.

Compte tenu du comportement provocateur que la Corée du Nord a adopté ces derniers mois et ces dernières années, il s'agit en effet d'une question d'actualité qui doit, à juste titre, être examinée par les instances traitant des défis posés dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération, dont la Conférence du désarmement. Israël condamne le comportement provocateur et déstabilisateur de Pyongyang dans les domaines des armes nucléaires et des missiles balistiques, lequel s'inscrit en violation de la Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, dont les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013), les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016), ainsi que la récente résolution 2371 (2017), adoptée en août 2017.

Israël exhorte la communauté internationale à rester vigilante sur cette question et à réagir de manière énergique et efficace afin de faire reculer cette menace à la paix et à la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation israélienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation belge.

**M. Muylle** (Belgique) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour la manière exemplaire dont vous exercez, de façon effective, la présidence de notre assemblée, et vous assure du plein soutien de la délégation belge. Celle-ci s'associe à la déclaration de l'Union européenne et tient également à intervenir à titre national, afin d'exprimer sa profonde préoccupation quant à l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne et au-delà dans la région. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Belgique, M. Didier Reynders, a exprimé hier sa claire condamnation des derniers lancements de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, y compris le lancement de missile au-dessus du territoire japonais.

Je voudrais remercier les délégations des États-Unis d'Amérique, de la République de Corée et du Japon pour leurs présentations détaillées qui mettent clairement en évidence la menace qui émane du développement par la République populaire démocratique de Corée de ses programmes nucléaire et balistique.

Monsieur le Président, chers collègues, faut-il encore le rappeler ? La poursuite de ces programmes est illégale au regard du droit international. De par ses agissements, la République populaire démocratique de Corée poursuit ses violations des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et persiste ainsi à défier de manière inacceptable l'autorité du Conseil. De par ses agissements, la République populaire démocratique de Corée menace la sécurité régionale et internationale. Elle contrarie la volonté d'explorer les voies pour ouvrir le dialogue et affaiblit les efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

La Belgique appelle à nouveau la République populaire démocratique de Corée à suspendre immédiatement son programme illégal d'armes nucléaires, et ce, de manière complète, vérifiable et irréversible. La République populaire démocratique de Corée doit s'abstenir de tout nouveau test. Elle doit s'acquitter de ses obligations internationales et respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin de créer les conditions favorables à une relance du dialogue.

La Belgique s'engage fermement à mettre en œuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et, en particulier, la résolution 2371 (2017) du 5 août dernier. La Belgique estime qu'il est impératif que l'ensemble des membres de la communauté internationale respectent strictement les mesures de sanctions de l'ONU à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, afin d'accroître la pression sur le pays, et qu'ils s'abstiennent de toute action qui pourrait contribuer à une poursuite du développement des programmes nucléaire et balistique. L'objectif de la Belgique reste une péninsule coréenne en paix et libre de toute arme nucléaire.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation belge de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation bulgare.

**M<sup>me</sup> Davidova** (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de remercier les délégations de la République de Corée, du Japon et des États-Unis pour les exposés qui ont abordé la question de manière très complète et nous ont aidés à mieux saisir la gravité et l'ampleur de la menace que représente la République populaire démocratique de Corée.

La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne ; à titre national, je voudrais faire les observations suivantes.

Les programmes nucléaires et balistiques nord-coréens constituent un danger croissant pour la sécurité régionale et internationale. Nous condamnons fermement les récents tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord. Nous avons appris avec une très grande inquiétude que le dernier missile a été tiré au-dessus du territoire du Japon, mettant ainsi la vie et la sécurité du peuple japonais en péril. La République populaire

démocratique de Corée doit mettre un terme à ces actes de provocation, qui s'inscrivent en violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et prendre immédiatement des mesures pour désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à abandonner son programme nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, à s'acquitter pleinement de ses obligations internationales et à engager sans délai un dialogue utile et constructif avec la communauté internationale afin de trouver une solution pacifique à cette situation.

Seuls des moyens pacifiques permettront d'aboutir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et à une paix durable dans la région. Nous nous associons à l'appel en faveur d'une application stricte de toutes les sanctions de l'ONU et à la nécessité de l'unité de la communauté internationale pour faire face à cette situation.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation bulgare de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation française.

**M. Riquet** (France) : Merci, Monsieur le Président. La France s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter quelques remarques complémentaires à titre national. La France partage la profonde préoccupation, très largement relayée par l'ensemble de la communauté internationale, au sujet de la crise nord-coréenne. La délégation française a eu l'occasion, à de trop nombreuses reprises, de condamner les provocations de la République populaire démocratique de Corée. Elle l'a encore fait hier au sujet des essais des 26 et 29 août. Dans ce contexte, la discussion d'aujourd'hui est, malheureusement, tout à fait d'actualité et je souhaite remercier les délégations de la République de Corée, du Japon et des États-Unis d'Amérique pour leur exposé très éclairant et instructif de l'ampleur de la menace représentée par les programmes nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée.

Monsieur le Président, permettez-moi, pour commencer, de citer les propos du Président de la République française, Emmanuel Macron, au sujet de la crise nord-coréenne, à l'occasion d'un discours qu'il a prononcé hier, le 29 août, lors de la Conférence des Ambassadeurs qui se tient cette semaine à Paris. Je cite :

« Alors que les dirigeants de Pyongyang viennent une nouvelle fois de faire la preuve de leur irresponsabilité, je souligne ici la solidarité de la France avec le Japon. Nous continuerons à appeler à mettre en œuvre des politiques intransigeantes à l'égard de la République populaire démocratique de Corée alors que croît une menace balistique et nucléaire qui concerne aussi l'Europe. En contact avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la France se tient prête à prendre toute nouvelle initiative utile pour empêcher l'escalade, ramener Pyongyang à la table des négociations et mettre en œuvre de manière rigoureuse la résolution adoptée le 5 août. ».

Je souhaite à présent partager avec les membres de cette enceinte quelques éléments de l'analyse que fait la France des programmes nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée.

Monsieur le Président, chers collègues, la communauté internationale est confrontée à une menace sans précédent pour notre sécurité collective, alors que la République populaire démocratique de Corée a enfreint toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, ainsi que le régime de non-prolifération. Aujourd'hui, la République populaire démocratique de Corée est capable de développer et de faire exploser des engins nucléaires avec des résultats significatifs. Sa capacité à militariser de tels systèmes nucléaires demeure difficile à évaluer précisément, bien qu'il semble qu'elle ait la capacité d'intégrer un dispositif de proportions limitées sur un vecteur balistique. De plus, le développement quantitatif et qualitatif de l'arsenal balistique nord-coréen s'accélère. Plus de 30 tirs ont été réalisés depuis 2016. Les tirs de missiles balistiques intercontinentaux auxquels la République populaire démocratique de Corée a procédé les 4 et 28 juillet 2017 ont souligné la volonté politique de Pyongyang de se doter d'un outil de dissuasion nucléaire crédible, et d'être reconnu de facto comme un État nucléaire. Les progrès enregistrés jusqu'ici sont importants et démontrent une approche rationnelle des programmes nucléaire et balistique.

Ces efforts inquiétants de la République populaire démocratique de Corée, qui vise à acquérir dans un avenir proche une capacité nucléaire opérationnelle susceptible d'être emportée sur de longues distances, soulignent son intention de s'imposer comme un État nucléaire de facto et comme une puissance régionale dotée de capacités stratégiques. Par le passé, la poursuite par la République populaire démocratique de Corée d'un programme nucléaire visait à la faire bénéficier d'un certain poids dans les négociations avec les puissances régionales et globales. Aujourd'hui, ce programme constitue désormais un objectif en soi. Kim Jong-un a affiché son intention d'inscrire l'aspiration nucléaire de la République populaire démocratique de Corée comme étant inhérente à l'existence du régime. Les armes nucléaires visent ainsi à établir non seulement la légitimité internationale de la République populaire démocratique de Corée, mais aussi la légitimité personnelle du régime et de ses dirigeants. En tant que telle, une capacité nucléaire opérationnelle est conçue comme l'assurance-vie absolue du régime actuel. Le développement d'une capacité intercontinentale montre que la priorité stratégique de la République populaire démocratique de Corée consiste à asseoir son rang dans le monde, garantir la survie à long terme du régime, promouvoir ses intérêts, déstabiliser ses adversaires et changer l'équilibre régional, ainsi qu'à chercher à dissocier les intérêts des États-Unis de ceux de leurs alliés régionaux.

Les implications des actions de la République populaire démocratique de Corée ont aujourd'hui une portée stratégique. Elles constituent une menace directe pour nos partenaires proches et pour nos intérêts à l'étranger, mais aussi pour l'architecture de la sécurité internationale, le régime de non-prolifération, la stabilité stratégique et les marchés mondiaux. Les programmes balistique et nucléaire de la République populaire démocratique de Corée sont susceptibles de générer des déséquilibres stratégiques considérables. Ils menacent de manière directe les territoires et les populations de la République de Corée et du Japon. Ils compliquent les rapports de dissuasion en Asie et la dissuasion élargie des États-Unis. Dans ce contexte, les programmes de la République populaire démocratique de Corée sont par nature une surenchère, et leur poursuite entraînera inévitablement des réponses sécuritaires. À leur stade actuel de développement, ces programmes nucléaire et balistique représentent une menace sérieuse pour la sécurité internationale et le régime de non-prolifération.

Les progrès enregistrés par la République populaire démocratique de Corée dans l'acquisition d'une capacité nucléaire militaire, en dépit des sanctions internationales, sont susceptibles de constituer un précédent négatif pour d'autres nations. La dimension de plus en plus opérationnelle des missiles nord-coréens mettra au moins trois continents à la portée de Pyongyang. En outre, la République populaire démocratique de Corée a mené ses programmes nucléaire et balistique en violation de ses obligations internationales, y compris au titre de la Charte des Nations Unies et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et au mépris de l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU. Ces programmes sont poursuivis au travers d'efforts organisés visant à contourner les contrôles internationaux ou nationaux sur les biens, les flux financiers et les personnes, en recourant à des opérations secrètes, au blanchiment d'argent et à la dissimulation.

Notre volonté de soutenir et de renforcer le TNP en tant que pierre angulaire du régime international de non-prolifération ainsi que la nécessité de maintenir la paix et la sécurité internationales sont en jeu. Des progrès ont été enregistrés en termes de sensibilisation et de mobilisation de la communauté internationale. La République populaire démocratique de Corée constitue désormais un point prioritaire de l'ordre du jour de multiples organisations, et le régime de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU la concernant a été considérablement renforcé au cours de ces derniers mois. Ces efforts sont utiles, mais nous devons faire davantage pour progresser sur la voie de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La condamnation politique systématique de toute action déstabilisatrice menée par la République populaire démocratique de Corée est essentielle, tout comme la mise en œuvre effective du régime de sanctions. Pour toutes nos nations, il s'agit d'une question de responsabilité nationale et collective. Chaque État a le pouvoir de contribuer à la sécurité collective. Alors que le régime nord-coréen approche le seuil des capacités opérationnelles, la perspective d'une République populaire démocratique de Corée nucléaire ne peut plus être considérée comme éloignée.

La République populaire démocratique de Corée a délibérément choisi, de manière récurrente, de défier l'architecture de sécurité collective en ignorant les règles édictées multilatéralement contre la prolifération nucléaire et balistique. À la lumière des progrès récents de Pyongyang dans ces domaines, nous appelons à une action unie, rapide et déterminée. La crédibilité et la durabilité de notre architecture de sécurité collective, en particulier du régime de non-prolifération, seraient en jeu si nous négligions l'ampleur du risque que représente la République populaire démocratique de Corée aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation française de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la délégation italienne.

**M. Mati** (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les experts pour les exposés intéressants qu'ils ont proposés et que nous avons écoutés très attentivement.

L'Italie s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques remarques à titre national.

Nous suivons la situation dans la péninsule coréenne avec beaucoup d'attention et avec une inquiétude croissante. Nous condamnons énergiquement le programme de prolifération nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'une violation grave du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté le lancement du missile balistique qui a survolé le Japon le 29 août : il s'agit d'un acte dangereux, d'un sujet de préoccupation croissant, et d'une nouvelle violation manifeste de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Notre condamnation est d'autant plus ferme que l'essai a eu lieu lors de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Il est de la plus haute importance que la communauté internationale y oppose un front uni. Voilà pourquoi nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2371 (2017) du Conseil de sécurité et de la séance d'urgence d'hier.

L'Italie appuie pleinement ces initiatives, qui attestent sans équivoque d'une communauté de vues au sein de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que nous devons œuvrer pour persuader la République populaire démocratique de Corée de s'engager sur la voie d'une dénucléarisation crédible et respectueuse des obligations internationales pertinentes, ce qui serait un premier pas vers une solution pacifique.

Je tiens à souligner que les sanctions ne sont pas une fin en soi, mais un outil essentiel pour convaincre la Corée du Nord de changer de voie. En sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Italie continue de collaborer avec l'ensemble des États Membres de l'ONU à la pleine application des sanctions, notamment dans le cadre de réunions régionales de sensibilisation, lesquelles se sont révélées très utiles en termes de diffusion de l'information et de partage des meilleures pratiques.

En outre, notre Mission permanente à New York prévoit d'organiser une séance publique avec les États Membres avant le début de la prochaine session de l'Assemblée générale en vue d'exposer plus en détail les mesures imposées par la résolution 2371 (2017) aux fins de leur bonne mise en application.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation italienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation péruvienne.

**M<sup>me</sup> Masana García** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je tiens à remercier la République de Corée, le Japon et les États-Unis de leurs déclarations ; nous pouvons leur assurer qu'elles ont été d'un grand intérêt et d'une grande utilité pour mon propre pays. Dans la déclaration que j'ai faite hier, j'ai condamné le lancement d'un missile balistique au-dessus du territoire japonais. À ce propos, je vais maintenant donner lecture d'un communiqué officiel publié hier par mon Gouvernement :

Le Gouvernement péruvien condamne fermement le lancement, le 28 août, par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique qui a survolé le territoire japonais. Ce lancement s'inscrit dans le cadre de sa politique

systématique de violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et exige une réponse ferme de la part de l'ensemble de la communauté internationale.

Face à cette grave menace à la paix et à la sécurité internationales, qui a donné lieu à la convocation d'une séance d'urgence du Conseil de sécurité, le Gouvernement péruvien réaffirme son attachement à l'application des sanctions imposées par le Conseil afin de s'assurer que la République populaire démocratique de Corée s'acquitte de ses obligations internationales en matière de désarmement et de non-prolifération.

Enfin, le Pérou tient à exprimer sa solidarité avec le Gouvernement japonais. Mon pays s'engage à appuyer tous les efforts diplomatiques visant à la dénucléarisation de la péninsule coréenne dans le cadre de son adhésion prochaine au Conseil de sécurité, à partir de janvier 2018.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation péruvienne de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la délégation brésilienne.

**M. De Aguiar Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir supervisé avec diligence les travaux de la Conférence du désarmement, ce qui a permis un échange sérieux et opportun, hier et aujourd'hui, sur des questions qui sont au cœur des préoccupations en matière de désarmement, ainsi qu'en matière de paix et de sécurité en général. Comme d'autres l'ont exprimé au cours de nos débats, le Brésil condamne lui aussi fermement le lancement de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Le plus récent d'entre eux, qui a survolé le nord du Japon, est un acte de provocation inacceptable qui met en péril la sécurité dans la région. Le Brésil s'associe à ceux qui ont demandé à la Corée du Nord de se conformer pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de contribuer activement à faire baisser les tensions et à créer les conditions nécessaires à la reprise des négociations sur la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation brésilienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation chinoise.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité contiennent des dispositions claires en ce qui concerne les tirs effectués par la Corée du Nord au moyen de la technologie des missiles balistiques. La Chine s'oppose à ces tirs nord-coréens, qui s'inscrivent en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout en engageant toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à s'abstenir de toute provocation mutuelle susceptible d'exacerber les tensions au niveau régional, et à coopérer pour maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne.

Dans sa résolution 2371 (2017), adoptée le 5 août, le Conseil de sécurité a imposé de nouvelles sanctions contre les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, demandé à nouveau la reprise des pourparlers à six, préconisé une solution pacifique, diplomatique et politique à la situation, et souligné qu'il importe que toutes les parties concernées s'attachent à réduire les tensions dans la péninsule coréenne. Il incombe à toutes les parties d'appliquer pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'éviter les paroles ou les actes susceptibles d'exacerber les tensions dans la péninsule coréenne, ceci aux fins de créer les conditions nécessaires à la reprise des négociations dès que possible.

Hier, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle exprimant le consensus de la communauté internationale au sujet des tirs de missiles nord-coréens. Cette déclaration exige non seulement de la République populaire démocratique de Corée qu'elle mette immédiatement un terme à tous ses lancements et demande à tous les États membres d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité relatives aux sanctions, mais elle réaffirme également que le Conseil est déterminé à œuvrer en faveur d'une solution pacifique, diplomatique et politique à cette situation.

La Chine a souligné à maintes reprises que les préoccupations en matière de sécurité sont au cœur de la problématique de la péninsule coréenne. La clef d'un règlement pacifique de la situation se trouve entre les mains des parties directement concernées, à savoir la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'une part, et la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée d'autre part. Nous espérons que, dans les circonstances actuelles, les parties directement concernées par cette question auront le courage d'assumer leurs responsabilités, de jouer leurs rôles respectifs, et d'adopter une attitude véritablement responsable à l'égard de la paix et de la stabilité pour leurs propres peuples et pour la région, afin d'être en mesure de porter des jugements rationnels et de faire les bons choix.

Actuellement, la « double suspension » et l'« approche à double voie » proposées par la Chine sont des concepts réalisables en vue d'un règlement approprié de la question. Nous espérons que toutes les parties concernées y réfléchiront sérieusement et y répondront positivement, et qu'elles se joindront à la Chine pour ouvrir la voie à un règlement efficace de la problématique de la péninsule coréenne.

La Chine a toujours insisté sur la nécessité de concrétiser la dénucléarisation de la péninsule coréenne, de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et de régler la question par le dialogue et la consultation, tout en s'opposant au déclenchement de la guerre et du chaos dans la péninsule coréenne. L'intensification des déploiements militaires dans la péninsule coréenne ne sert aucunement la poursuite des objectifs de dénucléarisation de la péninsule ou de maintien de la paix et de la stabilité régionales. Le déploiement du système antimissile balistique THAAD en Asie du Nord-Est perturbe gravement l'équilibre stratégique régional, sape les intérêts stratégiques en matière de sécurité des pays de la région, dont la Chine, et exacerbe les tensions dans la péninsule coréenne, accentuant ainsi la complexité du problème et son caractère délicat.

La Chine exhorte les parties concernées à mettre immédiatement un terme à ce processus de déploiement et à opérer le retrait de l'équipement connexe. La Chine exhorte également les nations concernées à cesser d'imposer des sanctions unilatérales à des entités ou à des individus d'autres pays sur la base de leur propre législation nationale. La dénucléarisation et l'instauration d'un ordre et d'une stabilité durables dans la péninsule coréenne servent les intérêts de toutes les parties. Nous espérons que toutes les parties concernées se rallieront à la Chine pour jouer le rôle qui leur revient et assumer les responsabilités qui leur incombent afin de mettre la question de la péninsule coréenne sur la voie d'un règlement pacifique par le dialogue, et ce dans les meilleurs délais.

Pour terminer, je voudrais souligner que mon pays a de la cause de la guerre de Corée une vision qui diffère de celle du représentant de la Corée du Sud. La Chine estime que, dans la situation actuelle, s'égarer dans des détails historiques vieux de plus de soixante ans ne contribue en rien à l'apaisement des tensions dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation chinoise de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation polonaise.

**M. Ciolek** (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les délégations de la République de Corée, du Japon et des États-Unis pour leurs exposés approfondis et très instructifs, qui ont illustré en détail l'ampleur des menaces que les programmes nucléaires et balistiques nord-coréens font peser sur la sécurité. La Pologne s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne relative à la République populaire démocratique de Corée. Je voudrais néanmoins ajouter quelques observations à titre national.

La Pologne condamne fermement l'essai de missiles effectué par la Corée du Nord. Nous sommes particulièrement préoccupés par le dernier essai balistique en date, ainsi que par le fait que le missile lancé par la République populaire démocratique de Corée a survolé le territoire du Japon. Les activités des autorités de Pyongyang s'inscrivent en violation des obligations internationales existantes, représentent une menace pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà, et remettent gravement en cause le système international de non-prolifération et de maîtrise des armements. Nous appelons les autorités nord-coréennes à mettre immédiatement un terme à ses essais balistiques provocateurs et à abandonner leur

programme nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la résolution 2371 (2017).

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation polonaise de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation ukrainienne.

**M. Klymenko** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation ukrainienne, je voudrais tout d'abord remercier les délégations de la République de Corée, du Japon et des États-Unis pour leurs exposés détaillés, instructifs et utiles sur les préparatifs militaires menaçants de la Corée du Nord ainsi que sur le développement des programmes nucléaires et balistiques nord-coréens. Nous saluons également l'analyse approfondie partagée par la délégation française. Dans ce contexte, je voudrais appeler l'attention des délégations à la Conférence du désarmement sur la déclaration suivante faite le 29 août par le Ministère ukrainien des affaires étrangères au sujet du nouveau lancement de missiles balistiques intercontinentaux par la République populaire démocratique de Corée :

L'Ukraine condamne fermement le nouveau lancement d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée. Ce lancement a fait peser une menace sérieuse sur le Japon.

Ce lancement représente par ailleurs un nouveau défi de taille pour toutes les nations de la région et pour la stabilité régionale, car il se dresse effrontément contre les efforts diplomatiques visant à trouver une solution pacifique aux problèmes de sécurité dans la péninsule coréenne. La poursuite des tirs de missiles par Pyongyang constitue une attaque délibérée et systématique contre le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU relatives au programme de missiles nord-coréen, en particulier après l'adoption à l'unanimité de la résolution 2371 (2017).

L'Ukraine s'associe à tous les États qui ont condamné ce dangereux acte de Pyongyang et demande aux dirigeants de la République populaire démocratique de Corée de cesser immédiatement leurs provocations et de renouer le dialogue avec la communauté internationale. Dans le cas contraire, les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU doivent être élargies et renforcées.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation ukrainienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation néerlandaise.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en sus de la déclaration de l'Union européenne et de la déclaration que nous avons faite hier, les Pays-Bas souhaitent faire quelques observations à titre national au sujet de la République populaire démocratique de Corée.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés. Ceux-ci confirment que la République populaire démocratique de Corée poursuit la mise au point de programmes de missiles nucléaires et balistiques en violation de ses obligations internationales. Ces programmes sont très préoccupants et font peser une grave menace sur la paix et la sécurité régionales et internationales. Comme nous l'avons dit hier, les Pays-Bas condamnent fermement les récents tirs de missiles effectués par la Corée du Nord, que nous appelons à cesser immédiatement ses provocations et à renouer un dialogue constructif avec la communauté internationale. Pour ce faire, cette dernière a le devoir d'appliquer pleinement les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les Pays-Bas continueront de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne, ainsi que par leur intermédiaire, afin de faire en sorte que la communauté internationale prenne des mesures cohésives et efficaces.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation des Pays-Bas de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la délégation slovaque.

**M. Šefčík** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les experts de la République de Corée, du Japon et des États-Unis de leurs exposés. La Slovaquie s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne ;

je voudrais néanmoins donner lecture de la déclaration officielle du Ministère slovaque des affaires étrangères :

Le Ministère des affaires étrangères et européennes de la République slovaque condamne fermement l'essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 29 août. Il faut voir dans le fait que le missile a survolé l'île japonaise d'Hokkaido non seulement une manifestation d'arrogance, mais aussi un danger inutile pour la vie de la population civile japonaise et une menace grave, inacceptable et sans précédent pour la sécurité des transports civils, aériens et maritimes.

Au lieu de manifestations de bonne volonté et d'actions accommodantes qui auraient des effets favorables sur la fiabilité et la crédibilité internationale de la République populaire démocratique de Corée, le régime nord-coréen continue de choisir la voie de la provocation et de l'intimidation. Les essais balistiques en cours et le non-respect des engagements internationaux par la République populaire démocratique de Corée sabotent avec véhémence les efforts visant à réduire les tensions dans la péninsule coréenne.

La République slovaque condamne les activités du régime nord-coréen, qui risquent de perturber la stabilité régionale et la paix internationale ; dans le même temps, elle demande à Pyongyang de mener des actions visant à instaurer la confiance et un dialogue constructif avec la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation slovaque de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation russe.

**M<sup>me</sup> Kuznetsova** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, hier, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'urgence sur la situation dans la péninsule coréenne. À cet égard, je voudrais appeler l'attention des délégations sur la déclaration faite par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'ONU au sujet de cette question, et en lire quelques extraits :

Une fois de plus, nous exprimons notre position de principe sur le caractère inadmissible du programme nucléaire et balistique de Pyongyang. Il faut y mettre fin rapidement. Les tirs de missiles balistiques nord-coréens font peser une menace majeure sur le transport aérien et maritime dans la région et mettent en péril la vie de citoyens ordinaires, japonais en l'occurrence.

Nous demandons le plein respect des résolutions du Conseil de sécurité. Pyongyang doit mettre un terme aux programmes prohibés, revenir au régime de non-prolifération en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et permettre à l'Agence internationale de l'énergie atomique de reprendre ses activités de contrôle. Dans le même temps, les membres du Conseil de sécurité doivent s'employer à trouver une solution pacifique, diplomatique et politique aux problèmes de la péninsule coréenne. Le Conseil doit s'efforcer de désamorcer les tensions dans la région. Il n'y a pas d'autre moyen.

Nous sommes opposés aux lancements de missiles de la Corée du Nord, mais comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, les sanctions et les pressions ne permettront pas à elles seules de venir à bout de la problématique de la péninsule. Cette voie ne nous permettra pas d'aboutir au résultat que nous recherchons, car elle ne propose pas de solution pour associer la République populaire démocratique de Corée à des négociations constructives.

Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise qui frappe la péninsule coréenne. Nous pensons que toutes les résolutions futures du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée doivent explicitement souligner ce fait. Nous devons également exclure toute nouvelle sanction unilatérale en sus de celles imposées par le Conseil de sécurité lui-même.

Si nous voulons que la situation dans la péninsule coréenne se normalise, il nous faut adopter une approche globale qui prévoie à la fois que la Corée du Nord mette fin à ses tirs de missiles et qu'elle renonce au renforcement de ses

infrastructures militaires, et notamment au déploiement du système antimissile balistique THAAD. L'ampleur des manœuvres militaires en cours doit également être réduite. Il est urgent d'instaurer un climat de confiance entre les États de la région et, de manière générale, de mettre en place un dispositif de sécurité en Asie du Nord-Est. Les idées avancées sous diverses formes par la Fédération de Russie et par la Chine peuvent servir de feuille de route pour régler les nombreux problèmes auxquels la péninsule coréenne est en proie.

Une fois de plus, nous rejetons catégoriquement les solutions militaires pour venir à bout de la problématique de la péninsule coréenne. Il faut mobiliser des moyens politiques. Nous nous félicitons que ce soit précisément cette approche qui ait été consacrée par la déclaration du Président du Conseil.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation russe de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation mexicaine.

**M. Heredia Acosta** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais saisir cette occasion pour donner lecture des points saillants d'un communiqué publié hier par le Gouvernement mexicain :

Le Gouvernement mexicain tient à assurer le peuple et le Gouvernement japonais de sa solidarité et de son appui face au lancement, par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique qui, selon les informations disponibles, a survolé le nord du Japon. Le Gouvernement mexicain condamne de nouveau fermement ce lancement de missile, le dernier en date, qui met en péril la sécurité du Japon et de la région. Les tirs de missiles nord-coréens, de même que le développement d'un programme nucléaire militaire, troublent la paix et la sécurité internationales et s'inscrivent en violation flagrante du droit international et de nombreuses résolutions contraignantes du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans le même temps, ils entravent les efforts multilatéraux visant à instaurer un climat de stabilité et de coopération dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est.

Le Mexique tient à réaffirmer que la Corée du Nord a l'obligation de se conformer aux résolutions pertinentes que le Conseil de sécurité a adoptées depuis 2006 et qui exigent du régime qu'il suspende les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques, qu'il abandonne son programme nucléaire militaire et qu'il renonce à tout autre acte de provocation. En outre, le Mexique continuera de mettre en œuvre tous les moyens prévus dans ces résolutions, que tous les États Membres de l'ONU ont l'obligation d'appliquer.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation mexicaine de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation malaisienne.

**M<sup>me</sup> Ahmad Termizi** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation se joint aux autres délégations pour condamner le récent lancement, par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique qui a survolé le territoire japonais. Le lancement a eu lieu au moment où les États-Unis et la République de Corée entamaient leurs manœuvres militaires annuelles. Cet acte de provocation s'inscrit une fois de plus en violation flagrante des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Une telle action de la part du régime nord-coréen ne fera qu'exacerber les tensions dans la péninsule coréenne. C'est un nouveau revers pour les efforts déployés par la communauté internationale en vue de désamorcer les tensions et d'instaurer une paix durable dans la région. À cet égard, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et soulignons qu'il importe de créer des conditions propices au dialogue. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de procéder à de nouveaux tirs de missiles, à mettre fin à son programme nucléaire et balistique et à s'acquitter pleinement des obligations que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation malaisienne de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation pakistanaise.

**M. Jadoon** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour donner lecture de la déclaration publiée hier à Islamabad par notre Ministère des affaires étrangères au sujet du dernier lancement de missiles effectué par la République populaire démocratique de Corée :

Le Pakistan se déclare préoccupé par le lancement de missiles effectué par la République populaire démocratique de Corée le 29 août 2017. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter les obligations que leur imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation pakistanaise de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Ju Yong-chol** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation rejette fermement les histoires saugrenues fabriquées par les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon dans leurs prétendues présentations factuelles, et qui visent à rejeter toute la responsabilité des tensions dans la péninsule coréenne sur la République populaire démocratique de Corée.

Cela ne peut être vu que comme une tentative désespérée de ces nations de monter en épingle les mesures d'autodéfense de la République populaire démocratique de Corée comme autant de menaces à la paix mondiale aux fins d'obtenir l'appui de la communauté internationale pour faire pression sur mon pays. Leur comportement, qui consiste invariablement à utiliser cette auguste chambre pour servir leurs intentions et leur propagande malveillantes, me rappelle l'adage suivant : « Un homme qui se noie se raccroche à un fétu de paille ». Ma délégation ne ressent pas le besoin de répliquer dans le détail à ces arguments absurdes, en particulier aux allégations de la Corée du Sud, qui n'a ni autorité ni contrôle sur ses forces armées ou sur ses questions de sécurité intérieure.

Ma délégation exprime également sa profonde frustration face à cette pratique inacceptable de la Conférence du désarmement qui consiste à cibler un État membre en particulier pour de sinistres motifs politiques. Si la Conférence entend se pencher sur des tirs de missiles ou des essais nucléaires, qu'elle commence par s'intéresser aux essais nucléaires et aux tirs de missiles effectués par certains des États membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Alors même qu'ils mènent des manœuvres militaires en Corée du Sud, les États-Unis se sont livrés à d'autres provocations et à d'autres affrontements au sein de cette instance en mobilisant les nations qui les suivent pour isoler et étouffer la République populaire démocratique de Corée à tout prix. Maintenant que le régime de Washington a dévoilé ses vils desseins d'anéantissement de la République populaire démocratique de Corée, de sa souveraineté et de son droit à l'existence et au développement, celle-ci va prendre des mesures énergiques, comme elle l'a déjà indiqué. La République populaire démocratique de Corée avait déjà averti les États-Unis d'Amérique que nous allions surveiller de près leur attitude avant d'agir. Cependant, les États-Unis ont répliqué par un acte provocateur en donnant le coup d'envoi d'exercices militaires agressifs au mépris de notre sévère mise en garde. Le lancement effectué hier par notre armée était donc un prélude aux contre-mesures énergiques que nous opposerons à ces exercices militaires. Les États-Unis sont entièrement responsables de l'actuelle aggravation des tensions dans la péninsule coréenne. Les États-Unis et leurs partisans ne doivent pas perdre de vue qu'aucune menace ou pression n'intimidera la République populaire démocratique de Corée, ni ne l'empêchera de progresser sur la voie du renforcement de la dissuasion nucléaire pour préserver sa souveraineté de la politique hostile et de la menace nucléaire des États-Unis.

L'accès de la République populaire démocratique de Corée aux armes nucléaires les plus puissantes est une mesure juste et fondée de légitime défense visant à protéger la souveraineté du pays et le droit à l'existence de la nation face à la menace américaine. La série de tirs de missiles balistiques auxquels la République populaire démocratique de Corée s'est livrée est un avertissement solennel adressé aux États-Unis, qui lancent des provocations militaires irréflechies et dangereuses et dirigent d'abjectes campagnes de sanctions contre mon pays.

Pour le peuple coréen, qui a connu les troubles désastreux d'une guerre provoquée par les États-Unis dans la péninsule coréenne, un fort pouvoir de dissuasion est une option stratégique indispensable à notre défense nationale. Il s'agit d'un atout stratégique précieux qui ne doit jamais être abandonné, ni marchandé, pour quelque raison que ce soit. Il s'agit d'une prérogative juste et légitime de la République populaire démocratique de Corée et personne ne peut la contester. La République populaire démocratique de Corée ne discutera en aucun cas de la dissuasion nucléaire et des missiles balistiques à la table des négociations, pas plus qu'elle ne reculera d'un iota en ce qui concerne le renforcement de sa puissance nucléaire tant que la politique hostile et la menace nucléaire des États-Unis contre mon pays n'auront pas cessé. C'est pourquoi ma délégation rejette les allégations stéréotypées faites par d'autres nations, dont certains pays de l'Union européenne. Si ces pays sont réellement préoccupés par la situation actuelle dans la péninsule coréenne et attachent une telle importance à la paix, ils devraient d'abord élever la voix pour exhorter les États-Unis à mettre un terme à l'aventurisme militaire et à sa politique hostile envers la République populaire démocratique de Corée, lesquels compromettent la stabilité et la sécurité dans cette région.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée ici pour signifier que ma délégation rejette fermement la dernière déclaration en date du Conseil de sécurité de l'ONU, faite hier, car elle est le produit de la politique hostile des États-Unis visant à faire pression sur la République populaire démocratique de Corée et constitue un cas extrême de pratique à deux vitesses. Le Conseil de sécurité a une fois de plus montré qu'il n'est rien d'autre qu'un outil au service de la politique des États-Unis. La République populaire démocratique de Corée est prête à répondre à toute option envisagée par les États-Unis et a la capacité de faire échec à toutes les provocations qui pourraient mettre en péril sa souveraineté et sa sécurité.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et je donne maintenant la parole à la délégation américaine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre la parole, mais je pense que cela n'a rien d'inattendu après la diatribe du représentant du régime de Pyongyang. Permettez-moi simplement de dire que ce que nous avons entendu aujourd'hui, dans cette assemblée, c'est une condamnation sans équivoque, à l'échelle mondiale, de la Corée du Nord – une mise en accusation pour ses activités dans les domaines des missiles balistiques et des armes nucléaires. Nous avons entendu dire que ce régime rejette les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Comme vous le savez, elles relèvent du droit international. Il s'agirait d'un outil politique des États-Unis. C'est tout simplement absurde. De toute évidence, le dialogue n'intéresse pas le régime de Pyongyang. Ce qui l'intéresse, c'est de menacer. Ce qui l'intéresse, c'est de commettre des actes provocateurs qui mettent en péril la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne. Je pense qu'il est manifeste que la seule alternative qui semble l'intéresser est l'isolement.

Je pense que, dans sa déclaration présidentielle d'hier, le Conseil de sécurité a exprimé très clairement sa préoccupation face à ces récents essais. Je l'ai dit à maintes reprises : si la Corée du Nord veut rentrer dans les bonnes grâces de la communauté internationale, elle sait ce qu'elle a à faire. Toutefois, cela ne semble pas l'intéresser. Il est déplorable que nous nous trouvions dans cette situation. Je tiens cependant à remercier tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui pour condamner haut et fort la Corée du Nord. Nous continuerons de le faire, en notre qualité de communauté internationale, aussi longtemps que Pyongyang poursuivra ses activités provocatrices et dangereuses.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation américaine de sa déclaration et je donne à présent la parole à la délégation de la République de Corée.

**M. Kim In-chul** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il est relativement frustrant d'obtenir sans cesse la même réponse de la part de la République populaire démocratique de Corée, mais je pense qu'aujourd'hui, nombre de nos membres ont fait passer un message clair : en dépit de la réaction insatisfaisante de la Corée du Nord, nous allons continuer à l'exhorter à mettre un terme à ses programmes illégaux. Ce qui a été exposé aujourd'hui, ce sont des faits. Comme je l'ai dit au début : les faits sont les faits.

Ni plus, ni moins. Il s'agit d'yeux qui ne veulent pas voir et d'oreilles qui ne veulent pas entendre. Il ne s'agit pas de savoir si les faits sont là ou pas. Et en ce qui concerne les exercices – exercices militaires, exercices d'autodéfense, etc. – je citerai certaines observations que leur Guide suprême a faites après qu'il a supervisé un de leurs exercices militaires la semaine dernière, et qui ont été publiées dans un de leurs médias publics :

Nous n'avons qu'à penser à pacifier le Sud en balayant impitoyablement nos ennemis avec nos canons et en occupant Séoul en un clin d'œil.

Je pense que tout est dit.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation de la République de Corée de sa déclaration. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Je donne à présent la parole à la délégation de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Ju Yong-chol** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. Si les États-Unis n'agissent pas avec discernement et persistent dans leur tentative téméraire d'étouffer la République populaire démocratique de Corée, celle-ci n'hésitera pas à prendre des contre-mesures plus sévères. Toute pression exercée sur la République populaire démocratique de Corée, de même que toute sanction prise contre elle pour l'isoler, est vouée à l'échec. Je voudrais conclure ma déclaration sur le célèbre dicton selon lequel les chiens aboient, mais la caravane passe.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Ceci conclut notre séance plénière. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu à 10 heures demain, jeudi 31 août 2017. La séance plénière sera suivie par une réunion informelle qui aura pour objet d'examiner le projet de rapport de la Conférence à l'Assemblée générale. Ensuite, j'ai l'intention de tenir des consultations informelles avec les délégations qui le souhaitent, en salle X.

*La séance est levée à 17 h 30.*